

*Ville de Roubaix,
ville de Tourcoing,
ville de Wattrelos,
direction régionale des affaires culturelles du Nord Pas-de-Calais,
rectorat de l'académie de Lille,
direction des services départementaux de l'éducation nationale du Nord*



Appel à candidatures lancé en direction

des illustrateurs privilégiant plus particulièrement le médium photographique

**en vue d'une résidence-mission prenant place dans le cadre du
contrat local d'éducation artistique (CLEA)
de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos dans le département du
Nord.**

Cadre de la résidence-mission

Les villes de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos, la direction régionale des affaires culturelles du Nord Pas-de-Calais, le rectorat de l'académie de Lille et la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Nord ont souhaité s'engager, en partenariat étroit avec les différentes structures culturelles professionnelles du territoire, dans la réalisation d'un contrat local d'éducation artistique (CLEA). Dans ce cadre, plusieurs résidences-mission d'artistes s'inscrivant dans diverses champs artistiques (les différents domaines d'expression artistique en lien avec les équipements de la lecture publique, les arts plastiques, le cinéma et l'audiovisuel, les musiques actuelles) sont appelées à se tenir en simultanée.

Dans le cadre de ce présent appel à projet, il est recherché un **illustrateur privilégiant, de préférence, une approche photographique**. Cet artiste est français ou étranger. Sa recherche et sa production s'inscrivent dans le champ de la création contemporaine.

Définition de la résidence-mission

La résidence-mission est organisée à des fins d'éducation artistique et culturelle en faveur d'un public d'enfants et de jeunes âgés de 3 à 25 ans. Elle repose sur une pleine disponibilité de l'artiste, durant quatre mois, ainsi que sur une diffusion importante de son œuvre déjà accomplie et disponible, en lieux dédiés ou non. Cette diffusion s'envisageant en amont, pendant et éventuellement après la période de résidence. La résidence-mission ne se confond nullement avec une résidence de création puisqu'il n'y a ni enjeu de production ni commande d'œuvre. Il s'agit

néanmoins d'une résidence d'action artistique.

Pour l'artiste-résident il s'agit, plus particulièrement, de s'engager dans une démarche éducative donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime ainsi que les processus de création qu'il met en œuvre (réflexion, expérimentation, réalisation). Cette mise en évidence s'appuie sur des formes d'intervention ou d'actions très variées se différenciant, toutefois, des traditionnels ateliers de pratique artistique régis par un tout autre cahier des charges et aux finalités différentes.

Tel un laboratoire d'éducation artistique se menant à l'échelle des trois villes que sont Roubaix, Tourcoing et Wattrelos, ces actions sont à considérer comme autant de gestes artistiques, préparés en amont avec diverses équipes pédagogiques et/ou équipes éducatives déjà impliquées dans le domaine de l'écriture, de l'oralité ou tout simplement désireuses de s'y inscrire. Elles sont aussi préparées avec les équipes en charge des structures culturelles concernées par le CLEA et plus particulièrement celles liées à ce domaine d'expression. (voir document annexe).

Ces actions se menant en temps scolaire, péri ou hors scolaire, ont pour objectif de permettre à un grand nombre d'enfants et de jeunes d'acquérir une expérience originale et sensible de l'œuvre. Ces actions peuvent avoir lieu aussi bien au sein des établissements scolaires, de centres sociaux, de centres de loisirs, de structures culturelles que dans l'espace public ou tout autre site qui paraîtra approprié à l'artiste-résident et à ses partenaires locaux.

Enjeux et objectifs

- Permettre au plus grand nombre d'enfants et de jeunes d'appréhender l'écriture, l'oralité en provoquant la rencontre et une certaine familiarisation avec une démarche artistique forte, en lien avec un réseau de lieux culturels ;
- Développer l'esprit critique de ces enfants et de ces jeunes par le biais de la discussion, d'échanges et de lecture d'œuvres ;
- Contribuer au développement culturel et artistique du territoire ;
- Mettre en place une éducation artistique cohérente, intercommunale, mutualisant l'offre des structures culturelles de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos et les projets des établissements scolaires ;
- Réduire ainsi les inégalités en matière d'accès à l'art et à la culture.

Déroulement

En amont de la période de résidence, sont organisées une **27e heure artistique** (*) ainsi qu'une **rencontre premier contact** (**).

Au cours des toutes premières semaines de résidence, l'artiste-résident rencontre les différentes équipes pédagogiques et/ou équipes éducatives qui le souhaitent. Il peut s'agir aussi de professionnels de l'action sociale, de la politique de la ville, de la culture, des collectivités ayant aussi une action en direction de l'enfance et de la jeunesse. Ceci afin de permettre à ces équipes d'appréhender au mieux la démarche artistique de l'artiste-résident.

Ces rencontres peuvent revêtir des formes extrêmement variées afin d'éviter tout caractère répétitif. Elles peuvent également être très collectives, en croisant différents types de professionnels (enseignants, animateurs de centres de loisirs, responsables d'associations d'un

même quartier, par exemple). Ces professionnels sont également invités à évoquer avec l'artiste la manière dont ils aimeraient faire percevoir sa présence, ainsi que celle de son œuvre, aux enfants et aux jeunes, dont ils ont la responsabilité. Il s'agit alors d'évoquer de simples pistes pouvant être empruntées pour ce faire.

Au cours du reste du séjour se construisent entre l'artiste-résident et les différentes équipes de professionnels désireuses de s'impliquer définitivement, toutes sortes d'actions à mener en direction des enfants et des jeunes. Il s'agit de **gestes artistiques** qui se conçoivent le plus souvent possible en prenant l'établissement scolaire, le regroupement d'établissements scolaires, la structure de loisirs ou à vocation sociale pour unité de référence, et non la seule classe ou le seul groupe.

Ces formes d'intervention de nature artistique se différencient, très nettement, des traditionnels ateliers de pratique artistique ou des classes à projet artistique et culturel et ne doivent donc pas se confondre avec ces dispositifs qui correspondent à d'autres cahiers des charges aux finalités différentes et qui relèvent aussi d'autres financements ainsi que de commissions spécifiques.

Ces **gestes artistiques** sont également conçus en tenant particulièrement compte des contextes d'exercice des différents professionnels concernés, de leurs différents degrés d'implication possibles ainsi que de ceux des enfants ou des jeunes dont il a la responsabilité.

Ce sont au minimum 25 équipes pédagogiques éducatives ou associatives, qu'est appelé à rencontrer, durant son séjour, l'artiste en vue de l'élaboration de gestes artistiques.

Tout au long de ces quatre mois de résidence-mission, cela a déjà été précisé, l'œuvre déjà accomplie de l'artiste, et disponible à la diffusion, est présentée en lieux culturels spécialisés mais aussi en lieux qui ne le sont pas. Les modes d'exposition comme de médiation de ces productions sont aussi variés et renouvelés que possible, ils tendent également à l'innovation.

Il est à noter que des interactions avec les autres résidences-mission se déployant dans le cadre du CLEA et donc avec leurs artistes titulaires sont tout à fait possibles et même à rechercher.

() La 27e heure artistique prend place dans le cadre des animations pédagogiques des circonscriptions scolaires et permet à un ensemble très conséquent d'enseignants de faire connaissance, de manière approfondie, avec un créateur et son travail. Cela revêt souvent la forme d'une rencontre très illustrée et laisse une part importante à l'échange.*

À chaque fois que possible, la 27e heure artistique s'ouvre aux autres professionnels

impliqués dans le CLEA.

*(**) La rencontre premier contact est une conférence au cours de laquelle l'artiste mène une présentation de son travail, de sa démarche artistique, de manière assez comparable à ce que recouvre une **27e heure artistique** mais avec une organisation temporelle permettant de réunir un auditoire plus diversifié encore (enseignants du second degré, animateurs, éducateurs, professionnels de la culture, famille, etc).*

Pilotage de la résidence-mission

Dans le cadre du CLEA, c'est la ville de Wattrelos, qui pour les trois communes, est désignée chef de file pour les résidences relevant des différents domaines d'expression artistique particulièrement en lien avec le réseau des médiathèques (littérature, illustration, conte-oralité, image, son, multimédia, etc). À ce titre, la ville de Wattrelos se positionne comme la référente directe et continue de l'artiste-résident.

La ville de Wattrelos, toujours au nom des différents partenaires du CLEA, souhaite également associer, au-delà du réseau des médiathèques, toutes les autres structures culturelles, liées de près ou de moins près à ce champ de la création artistique. En cas de désir de leur part de s'associer à l'action, ces structures participent à toutes les étapes du déroulement de la résidence-mission.

À ces différents accompagnateurs, il faut joindre l'équipe de la coordination permanente du CLEA qui rassemble des représentants du rectorat (DAAC), de la direction des services départementaux de l'éducation nationale, de la DRAC et des services culturels des trois villes.

Tous ces professionnels ont pour mission de guider l'artiste-résident dans sa découverte du territoire, de veiller aux bonnes conditions de son séjour et de son travail, d'organiser la diffusion de ses œuvres, de faciliter les rencontres avec les groupes de professionnels et d'aider à la réalisation des actions tels les *gestes artistiques*.

Période et durée de la résidence

La période est située de **février à mai 2014**.

La durée de la résidence-mission est de quatre mois, soit 17 semaines et demie.

Conditions financières et moyens mis à disposition :

L'artiste sélectionné bénéficie d'une allocation de résidence d'un montant de 12 000 € net

(allocation calculée sur la base de 3 000 € net/mois). Il est appelé à résider effectivement sur le territoire concerné durant sa mission. Pour cela un lieu d'hébergement est mis à sa disposition gracieusement.

L'artiste retenu doit être autonome dans ses déplacements et disposer, d'un véhicule personnel, ses frais de déplacement sur le territoire étant pris en charge (transports en commun et/ou carburant). Sont pris en charge également les frais liés à l'achat de petit matériel pédagogique et à la diffusion de ses œuvres (transports, accrochage). En revanche, les frais de déplacement de son lieu d'habitat personnel au territoire de mission (à l'exception d'un aller-retour) ainsi que les repas sont à sa charge.

Par ailleurs, sa participation à la 27^e heure artistique, programmée en amont de la période de résidence est rémunérée (350 euros, toutes charges et taxes comprises). Le déplacement du lieu d'habitat au lieu d'intervention, s'il est bien spécifique à la 27^e heure artistique, est également pris en charge.

Cadre juridique

Un contrat de résidence-mission spécifiant les engagements respectifs de la ville chef de file, soit la ville de Wattrelos, et de l'artiste accueilli est signé avant le début de la résidence. Les conditions de diffusion des œuvres, déjà produites, de l'artiste dans des lieux spécifiques ou non, sont étudiées et contractualisées avec la ville chef de file ainsi qu'avec les différentes structures partenaires (réseau de la lecture publique mais aussi toute structure culturelle, socio-culturelle ou autre désireuse d'accueillir une ou des œuvres, une ou des actions de diffusion).

Candidature

Peuvent faire acte de candidature tout artiste professionnel résidant en France ou à l'Étranger, et répondant aux exigences légales liées à la profession d'artiste auteur (possession d'un N° SIRET et inscription à la Maison des Artistes, à l'Agessa ou à d'autres régimes de sécurité sociale spécifiques aux artistes auteurs)

L'artiste candidat doit avoir à son actif une production conséquente, et être en mesure de s'impliquer pleinement dans ce type particulier d'action que représente la résidence-mission.

L'artiste doit maîtriser l'usage oral de la langue française.

Les éléments à fournir sont :

- un dossier artistique présentant un ensemble d'œuvres représentatif de la démarche artistique ;
- un curriculum vitae ;
- une note d'intention décrivant la démarche globale envisagée dans le cadre de la résidence-mission ;
- une liste des œuvres disponibles à des fins d'expositions pendant, avant ou après le temps de résidence.

*NB : il n'y a pas de projet à produire, ce présent appel à candidatures faisant déjà état d'un cadre et d'un déroulé d'actions précis. La lettre de motivation peut, par contre, évoquer certaines pistes que l'artiste-candidat envisage de proposer aux équipes de professionnels rencontrées en vue de la co-réalisation de **gestes artistiques**. Elle doit aussi témoigner de la complète prise en compte du présent cahier des charges.*

La date limite de dépôt des dossiers est le **10 avril 2013**.

- un exemplaire de l'ensemble des éléments de candidature est à adresser :

par voie postale à l'adresse suivante :

Elisabeth Huygelier
Bibliothèque Municipale
2, rue Emile Basly
59 150 Wattrelos.

- un exemplaire de l'ensemble des éléments de candidature est à adresser :

par voie électronique à l'adresse suivante :

cleaoralite@gmail.com

Le dossier artistique, en version électronique, doit être envoyé en un seul fichier PDF (20 Mo max.) et être intitulé (sujet) : **CLEA illustration** suivi du **nom et du prénom** de l'artiste.

L'artiste peut, s'il le souhaite, enrichir ces envois d'un DVD ou d'un CD. Ceux-ci comme le dossier « papier » seront renvoyés à leur expéditeur à l'issue des travaux de la commission de sélection.

Sélection

Les différentes candidatures reçues seront examinées par un comité de sélection réunissant les responsables des médiathèques et les directeurs des directions de la culture des trois villes, le représentant de la direction régionale des affaires culturelles, les représentants de l'éducation nationale désignés par la délégation académique arts et culture et par les services départementaux de l'éducation nationale du Nord.

La sélection s'effectue en deux temps.

Les artistes pré-sélectionnés pourront être contactés par mail ou par téléphone entre le 29 avril et le 3 mai 2013.

Le résultat de la sélection finale sera communiqué entre le 27 mai et le 31 mai 2013.

Pour plus d'informations

www.clea-intercommunal.fr

Contacteur :

Elisabeth Huygelier , coordinatrice CLEA

03 20 81 59 15

Elisabeth.huygelier@ville-wattrelos.fr

Pour en savoir plus sur ce que recouvre la notion de **geste artistique**, vous pouvez lire la [tentative de définition du geste artistique](#) et [exemples de gestes](#) articles publiés par François Annycke sur le site **Sous le Préau**

http://crdp.ac-lille.fr/sceren/lepreau/IMG/pdf/Le_geste_artistique.pdf

Document annexe :

Les Médiathèques de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos

BIBLIOTHEQUE MULTIMEDIA MUNICIPALE DE WATTRELOS

La bibliothèque municipale est constituée d'une centrale, de 2 annexes de quartier et d'un bibliobus urbain.

Elle accueille tout type de public et travaille en collaboration avec divers partenaires : écoles, collèges, lycées, centre sociaux ...

Le pôle multimédia, la salle d'exposition et les espaces publics peuvent être investis par les artistes.

Contacts : Isabelle Vervust

03 20 81 64 05

Elisabeth Huygelier (Coordinatrice CLEA Livre & Lecture)

03 20 81 59 15

Adresse :

2 rue Emile Basly

59150 Wattrelos

Site Web : www.bm-wattrelos.fr

MEDIATHEQUE MUNICIPALE DE TOURCOING

La médiathèque municipale de Tourcoing est un ensemble d'équipements au service de la population pour répondre à ses besoins dans les domaines de la lecture publique (lecture, musique, cinéma), des archives et de l'histoire locale, des technologies numériques et du jeu.

Elle s'organise en réseau constitué d'une médiathèque centrale et 3 annexes de quartier , une ludothèque, un pôle multimédia et les archives municipales.

Contacts : Céline Boubay et/ou Mathilde Buisine

Adresse :

Médiathèque André-Malraux

26 rue Famelart

BP 20599

59208 Tourcoing Cedex

Tél : 03 59 63 42 50

Site web : www.tourcoing.fr/mediatheque

MEDIATHEQUE MUNICIPALE DE ROUBAIX

Située au centre-ville, la médiathèque de Roubaix accueille chaque année 250 000 personnes et propose comme ses consœurs des services de prêt et de consultation de tous les médias. Elle mène depuis de nombreuses années une intense action en direction du jeune public et des adolescents, grâce notamment à ses services d'action éducative et culturelle et d'éveil du livre. Elle organise ainsi très régulièrement des accueils de groupes et de professionnels mais aussi des rencontres d'auteurs ou encore des classes patrimoine. Reconnue pour ses projets dans le domaine de l'illustration, elle a été durant dix ans à l'origine du festival *Livre comme l'air* consacré au livre illustré. Elle a également été à l'initiative du recueil de berceuses *Allume la lune* réalisé en collaboration avec les éditions Passage piétons et unanimement reconnu par la profession et le public.

Contact : Clotilde Deparday

Adresse :

2 rue Pierre Motte

59100 Roubaix

Site web : www.mediathequederoubaix.fr